

Cohen, Samy. *La monarchie nucléaire : Les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République*. Paris, Hachette, 1986, 271 p.

Luc Cyr

Volume 17, numéro 4, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702115ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702115ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cyr, L. (1986). Compte rendu de [Cohen, Samy. *La monarchie nucléaire : Les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République*. Paris, Hachette, 1986, 271 p.] *Études internationales*, 17(4), 920–922. <https://doi.org/10.7202/702115ar>

Certains aspects de la politique étrangère gaullienne brillent ici par leur absence: d'abord l'Afrique, qui avait été le sujet d'un colloque tenu à Bordeaux l'année précédente, mais aussi l'Amérique latine. Le Québec, inséré on ne sait trop pourquoi dans le chapitre sur le Tiers Monde, a droit à un texte d'une extrême platitude. Ce dernier sujet aurait pourtant valu une analyse sérieuse puisque c'est dans la question québécoise que de Gaulle a le plus misé sur le verbe comme instrument de sa politique étrangère. Sa prise de position en faveur d'un Québec libre a été peu appréciée en France et a largement contribué au déclin de sa popularité. Par contre, le général jouissait d'un consensus quasi unanime autour de sa politique à l'égard des États-Unis. Aucune communication ne traite spécifiquement des relations franco-américaines, qui ne sont abordées que par le biais du non-alignement ou de la stratégie atlantique. La place consacrée à l'Union soviétique est encore plus restreinte, tandis que la Chine n'est même pas mentionnée. Les deux communications sur le Moyen-Orient semblent refléter avant tout le désir de ne blesser personne.

Dans ce mélange d'idées reçues un seul texte se distingue par son originalité et sa rigueur intellectuelle: celui de Charles Bloch sur de Gaulle et l'Allemagne. L'approche y est plus historique que dans les autres communications: l'auteur remonte au début du siècle pour tracer l'évolution de la pensée gaullienne. Implacablement hostile à l'Allemagne pendant sa jeunesse, de Gaulle s'est rendu compte dès 1944 qu'une Europe nouvelle ne pouvait pas se faire sans une participation allemande quelconque. Sa politique dans ce domaine était empreinte d'un froid pragmatisme: il accepta le fait accompli de la République Fédérale en 1949 comme celui du marché commun en 1957. La collaboration franco-allemande était basée sur le postulat que l'Allemagne n'était plus expansionniste. Peu après son accession au pouvoir en 1958, de Gaulle insista publiquement pour que la RFA reconnaisse la frontière de l'Oder-Neisse avec la Pologne. Et si d'importantes divergences d'opinion subsistaient entre Paris et Bonn, ce postulat ne fut jamais remis en question; il s'en trouva même renforcé avec le temps.

La perspective de Bloch contraste malheureusement avec la myopie de la plupart des autres participants au colloque, qui sont tellement préoccupés par le grand général qu'ils font abstraction du contexte historique qui l'a formé. Plusieurs ont remarqué que les successeurs de de Gaulle ont suivi les grandes lignes de sa politique étrangère. Aucun n'a cru bon de noter combien cette politique devait à celle de la Quatrième République, voire de la Troisième. La rencontre de Tel-Aviv mettait trop l'accent sur les retrouvailles franco-israéliennes pour qu'un esprit vraiment critique ait pu s'en dégager. Une étude sérieuse de la politique étrangère du général de Gaulle reste à faire.

Frédéric SEAGER

*Département d'histoire
Université de Montréal, Canada*

COHEN, Samy. *La monarchie nucléaire: Les coulisses de la politique étrangère sous la V^e République*. Paris, Hachette, 1986, 271 p.

Théâtre des événements de 1789 où la monarchie était exemplairement écrasée au profit de la souveraineté du peuple (lire bourgeoisie), la France possède paradoxalement depuis octobre 1958 – naissance de la V^e République – une constitution qui, davantage dans son interprétation que dans sa lettre, octroie au président des pouvoirs que lui aurait envié Louis XIV en personne. Si le président laisse une certaine autonomie au Premier Ministre et au Parlement en ce qui regarde les affaires économiques et sociales du pays, il s'accapare jalousement le pouvoir de dicter seul toutes les réponses aux questions relatives à la politique étrangère, à la dissuasion et soutien militaire.

En ces domaines, il bénéficie d'un pouvoir discrétionnaire qui l'autorise à agir sans qu'il soit tenu d'en aviser au préalable le premier comme le dernier des ministres, le Parlement ou, moins encore, le « peuple ». Consulterait-il ces instances que rien ne le lie aux conseils et recommandations qu'elles for-

muleraient. Bref, en ces matières, le président de la République est roi. Et c'est ainsi qu'il se voit, et c'est pour tel qu'il se prend. De de Gaulle à Mitterrand, en passant par Pompidou et Giscard d'Estaing, les présidents de la France sous la V^{ème} République ont toujours clairement prétendu à ce que l'auteur nomme la monarchie nucléaire. François Mitterrand: « La pièce maîtresse de la stratégie de dissuasion en France, c'est le chef de l'État, c'est moi; tout dépend de sa détermination. » (p. 15) Valéry Giscard d'Estaing: « (...) Les responsabilités du président de la République font que c'est lui seul qui doit et peut prendre les décisions en matière de dissuasion. » (p. 16)

Ces déclarations, combinées à une interprétation fort large de la constitution et à une croyance populaire qui la sanctionne, semblent confirmées le président dans son rôle de maître unique et suprême de la politique étrangère française. Pour Samy Cohen cependant, tout cela n'est qu'un simulacre que son livre tente de dévoiler. Derrière une façade qui laisse croire que le président est roi, il y a toute une machine qui influence ses décisions.

Comme partout ailleurs, le domaine des affaires étrangères françaises est d'une extrême complexité. Il est difficile de maintenir les équilibres lorsqu'on est le troisième plus important vendeur d'armes au monde, lorsqu'on pratique une politique d'indépendance face aux États-Unis et qu'on doit pour ce faire courtiser l'URSS sans trop en donner, lorsqu'on doit choisir entre Israël et les pays arabes, lorsqu'on tente d'être ami avec les ennemis de ses amis. Tous les engagements, les parti-pris, les soutiens français en dehors des frontières du pays ont des répercussions immédiates à l'intérieur de l'Hexagone. En ce sens, les affaires étrangères concernent directement les affaires économiques et sociales du pays. Respecter une entente de soutien au Tchad en cas d'agression militaire oblige la France à agir à l'encontre de l'un de ses fournisseurs de pétrole, la Lybie; ne pas respecter cette entente signifie une perte de crédibilité face à tous les autres pays africains avec lesquels la France a engagé son soutien militaire en échange de relations commerciales

privilegiées. Voici un exemple de choix qu'il faut faire régulièrement.

S'ajoute à cela le défi, nécessaire à relever, d'imprimer dans ces décisions une certaine continuité, de les inscrire dans la trajectoire empruntée jusque-là par la politique étrangère française à défaut de passer pour une girouette, ce qui enlèverait toute confiance en la parole du pays. La tâche est lourde, trop lourde pour qu'elle dépende du seul libre-arbitre d'un individu qui ne peut à lui seul assimiler, discerner et contrôler les conséquences multiples et variables des positions que prend la France sur le plan de la politique extérieure.

Alors le président s'entoure. Il s'appuie sur des collaborateurs et des appareils qui le nourrissent – jusqu'à l'indigestion bien souvent –, qui le conseillent, l'influencent, effectuent leur lobby. Ce sont autant de garde-fous qui protègent le président contre les bourdes et les manoeuvres maladroites. S'ils n'arrivent pas toujours à contenir adroitement les transports d'un Charles de Gaulle qui en a fait plus d'une, dont le « Vive le Québec libre », ou encore s'ils ne parviennent pas constamment à contrôler les initiatives présidentielles, ils ont dans l'ensemble une action « conformisante » qui garde la réflexion et les actions du président à l'intérieur d'un corridor à risque peu élevé. Cependant lorsque cette action a comme pour ainsi dire trop d'effet, elle a tendance à provoquer chez le président un manque d'imagination face à des problèmes urgents et compliqués.

C'est cette mécanique et les rapports qui lient le président à sa « cour » qui intéressent Samy Cohen. Il tente d'apporter des éléments de réponse à des questions comme celles-ci: Selon quel processus les décisions sont-elles prises? Comment circule l'information? Pourquoi est-elle tantôt cachée, tantôt divulguée? Qui sont mis dans le coup? Qui sont les hommes du président participant à ses décisions? Quelles variations enregistre-t-on entre la façon de fonctionner d'un président et celle d'un autre? Quelles places occupent la bureaucratie, le ministre des Affaires étrangères, les conseillers spéciaux, les généraux, les

émisaires personnels du président, les ambassades, les diplomates et le Parlement? Qui manipule qui? Qui décide quoi? Et en bout de ligne, quelle est l'efficacité des mécanismes de décision de la V^{ème} République dans un monde qui bat à l'heure de la dissuasion nucléaire.

Avec ces interrogations Cohen a pris en chasse les personnalités et « penseurs » qui ont joué un rôle prédominant ou effacé dans le monde souterrain de la politique étrangère française pour leur soutirer impressions et confidences. Il a fait le tour des « mémoires » qu'ont tendance à écrire les hommes politiques à la retraite ou ceux qu'on a remisés sur une tablette. Il a tamisé les articles de presse et les ouvrages sérieux. Il a fait le tour de tous les gros « dossiers » qui ont reposé un jour ou l'autre sur le bureau du président de la V^{ème} République.

Cohen nous livre les résultats de sa recherche de manière journalistique, comme s'il nous racontait une histoire. L'écriture qu'il emploie, loin d'être ampoulée et « tassée », est parfaitement appropriée à ses intentions: décrire les faits, raconter de quelle manière telle ou telle affaire a été menée, relever les erreurs stratégiques et « mécaniques » de la diplomatie française, démontrer pourquoi et de quelle façon elles se sont produites. Qui-conque veut se familiariser avec la diplomatie et la distribution des pouvoirs politiques en France y trouvera une lecture de bon crû; dans le cas contraire, si l'on est initié à la chose politique française, on ne fera que reviser ses connaissances, sans plus.

Luc CYR

*Département de sociologie
Université Laval, Québec*

*Les réformes de la Gauche 1981-1984.
Revue Politique et Parlementaire, no.
916/917 (mai-juin 1985), Paris, 1985,
240 p.*

L'avènement de l'Union de la gauche au pouvoir en France au printemps de 1981 a constitué un événement remarqué dans le

monde politique en Europe et ailleurs: d'abord parce que cette alliance introduit une variante encore inexplorée dans la V^{ème} République, dominée jusque là par le gaullisme et les formations politiques de droite; ensuite, parce qu'elle regroupe (du moins jusqu'à l'été de 1984, alors que la formation du gouvernement de Laurent Fabius confirme le retrait du Parti communiste de la coalition gouvernementale), l'ensemble des principales forces de la gauche au sein desquelles le Parti socialiste occupe une place centrale et désormais incontestable, du moins dans un avenir prévisible, ayant pour sa part établi un score historique de 37.6 % des voix; il va ainsi figurer comme première formation politique en importance, et assumer l'essentiel des responsabilités gouvernementales, alors que sa performance accentue une marginalisation du P.C. que les statistiques laissaient déjà soupçonner depuis quelques années; enfin, parce que un pouvoir socialiste en France suscite des espoirs non dissimulés auprès des tenants de la même famille politique de l'Europe du nord comme celle du sud; notamment de voir se consolider les tendances sociales-démocrates, dans un contexte international et européen où le néo-conservatisme reaganien marque des points.

Préparé près d'un an avant les législatives de mars 1986, qui font échec aux socialistes en quête d'un second mandat puisqu'elles portent au pouvoir une nouvelle majorité de droite (RPR-UDR), le numéro de la *Revue Politique et Parlementaire* de mai-juin 1985 tente un premier bilan, incomplet par la force des choses, puisqu'il ne peut tenir compte des dernières législations, des réformes de la gauche (1981-1984). Ce dossier ne comporte pas moins de vingt-neuf articles et une table chronologique de l'ensemble des lois et mesures extraites des publications de la *Documentation française*. Rendre compte de l'ensemble des contributions est chose impossible. Mais l'on peut tout de même tenter de souligner quelques points importants qui nous ont frappé de prime abord.

Ceux appelés à témoigner de ces réformes de la gauche, dans plus d'un cas, ont été de près ou de loin associés à la mise en place de ces réformes. Les noms de Pierre Mauroy,